

### Directrice de territoire

Gaëlle LESAGE – g.lesage@adapei44.asso.fr

### Responsable de la Plateforme d'Appui Renforcé Scolarisation et Pré-Professionnalisation

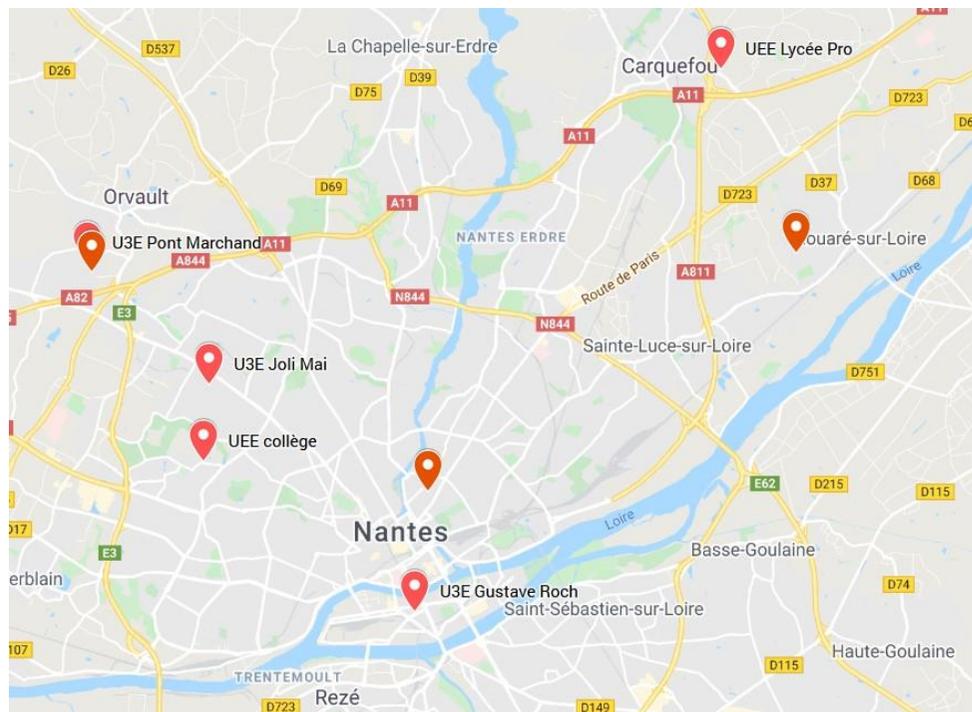
Yan LECONTE – y.leconte@adapei44.asso.fr

### Chef de service UEE élémentaires

Valérie BRUSSET – v.brusset@adapei44.asso.fr

### Chef de service UEE collège et lycée

Gwénaëlle FERRÉ – g.ferre@adapei44.asso.fr



### Secrétariat de la Plateforme

8 bis allée Jacques Brissot

44800 Saint Herblain

Tel : 06 77 26 51 44

ueeagglonantes@adapei44.asso.fr



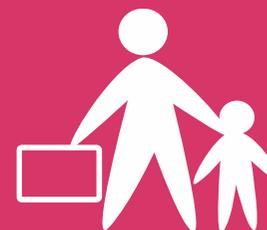
### Adapei de Loire-Atlantique

Association Départementale des Amis et Parents

de Personnes Handicapées Mentales

13, rue Joseph Caillé - BP 30824 - 44008 Nantes Cedex 1

Tél. 02 40 12 22 90



ÉDUCATION | SCOLARISATION | SOINS | APPRENTISSAGES



## POLE ENFANCE NANTAIS

PLATEFORME D'APPUI RENFORCÉ  
A LA SCOLARISATION  
ET A LA PRÉ-PROFESSIONNALISATION

Photos non contractuelles – [insérer la date]

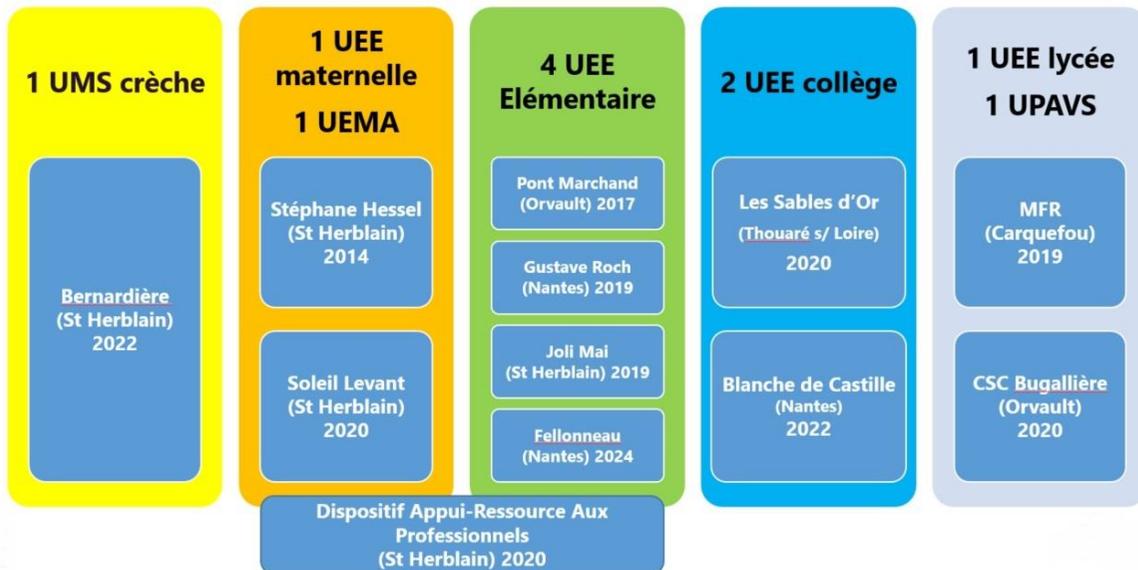
Unités inclusives  
6-20 ans



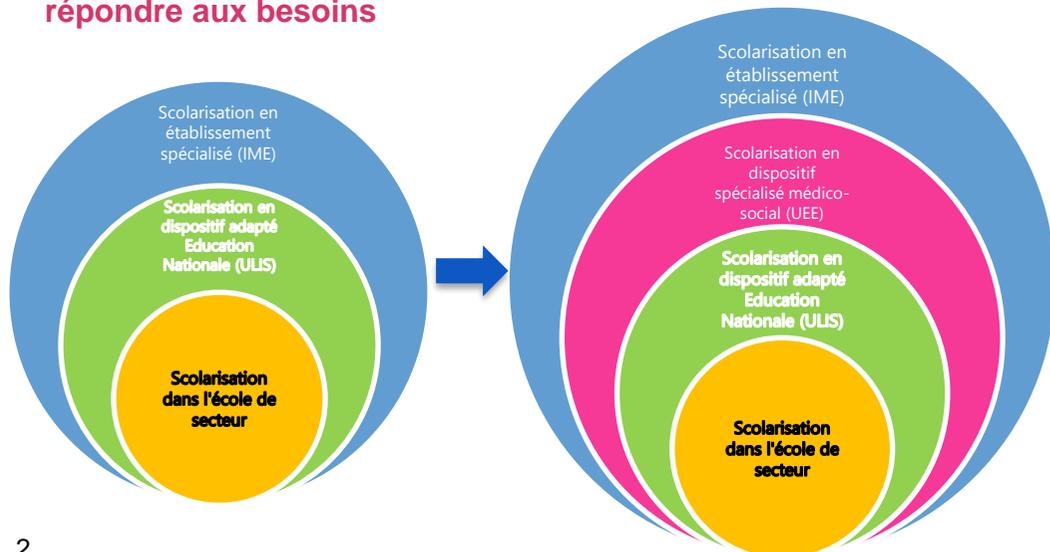


## UN PROJET DE TERRITOIRE INCLUSIF

Proposer une possibilité de parcours dans les lieux de vie et d'apprentissages « ordinaires » entre 0 et 20 ans



Enrichir le panel des modes d'accompagnement pour mieux répondre aux besoins



## Les Unités d'Enseignement Externalisées

### Les objectifs

- Partager les espaces et temps communs à la vie dans un établissement scolaire : les récréations, la cantine, les temps périscolaires, le CDI, le foyer, les sorties, les temps festifs,...
- Partager des temps d'activités pédagogiques identifiés selon des modalités collectives en 1ère intention...mais sans s'interdire le "mieux faisant" (inclusion individuelle)
- Mais aussi : pouvoir être ressource auprès de l'établissement scolaire pour des situations individuelles d'élèves "en difficulté" (ressources spécialisées : observations, partage d'outils, accueil en activité,...)

Pour faire partie de ces dispositifs, l'enfant/le jeune doit :

- avoir une notification MDPH valide, orientant en Institut Médico-Educatif à temps plein ;
- effectuer la démarche d'admission auprès de la Direction de la Plateforme d'Appui Renforcé à la Scolarisation et à la Pré-Professionnalisation des IME Pôle nantais, qui évalue la pertinence d'intégrer l'UEE et le propose à la famille le cas échéant.

### Le fonctionnement

- ouverture des dispositifs selon le calendrier scolaire, avec présence des enfants/jeunes à temps plein (L/Ma/Me/J/V) ou à temps partiel
- accompagnement des enfants/jeunes selon leurs PPA et les moyens disponibles sur le site (propres à l'UEE, partagés avec l'établissement scolaire ou les autres sites Territoire, offerts par l'environnement de l'établissement scolaire,...)
- transport domicile/UEE assuré par l'Adapei selon souhait famille ou possibilités du jeune
- restauration (déjeuners) à la charge des familles en fonction des Unités



### Les moyens d'accompagnement spécialisés

UEE élémentaire	UEE collège	UEE lycée	UPAVS
<b>8 jeunes</b>	<b>12 jeunes</b>	<b>12 jeunes</b>	<b>12 jeunes</b>
2 éducateurs à temps plein + 1 éducateur APA (0,1 ETP)	2 éducateurs à temps plein dont 1 ETS + 1 éducateur APA (0,1 ETP)	2 éducateurs à temps plein dont 1 ETS + 1 éducateur APA (0,1 ETP)	3 éducateurs à temps plein
1 enseignant spécialisé à temps plein	1 enseignant spécialisé à temps plein	1 enseignant spécialisé à mi-temps	1 enseignant spécialisé à mi-temps
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 psychologue (0,25 ETP)</li> <li>• médecins (généraliste, psychiatre) à la demande</li> <li>• infirmière = missions santé</li> <li>• 1 psychomotricienne 0,2 ETP</li> <li>• 1 orthophoniste 0,1 ETP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 psychologue (0,2 ETP)</li> <li>• médecins (généraliste, psychiatre) à la demande</li> <li>• Infirmière = missions santé</li> <li>• Psychomotricité et orthophonie = libéral</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 psychologue (0,2 ETP)</li> <li>• médecins (généraliste, psychiatre) à la demande</li> <li>• infirmière = missions santé</li> <li>• Psychomotricité et orthophonie = libéral</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 psychologue (0,2 ETP)</li> <li>• médecins (généraliste, psychiatre) à la demande</li> <li>• infirmière = missions santé</li> <li>• Psychomotricité et orthophonie = libéral</li> </ul>
1 secrétariat (à distance)			
Encadrement : RE + cheffes de service			